





## **UN NOUVEL AGENDA 21 DE LA CULTURE:** LE MESSAGE-CLÉ DE LILLE



Par Catherine Cullen Présidente de la Commission culture de CGLU. Adjointe à la culture de Lille.

## 23 février 2014

« L'enjeu de notre engagement a été de placer la culture au cœur, en faire un facteur de transformation durable d'un territoire. Notre adhésion à l'Agenda 21 de la Culture ne cesse d'y contribuer. »







Pour la Ville de Lille, qui s'est engagée dans un Agenda21 de la Culture dès 2005, l'enjeu était à la fois d'approfondir la réflexion sur l'impact de la culture dans le développement de la ville et de ses habitants, et d'élargir le champ de la culture traditionnelle pour s'ouvrir aux autres politiques et actions dans la cité. Grâce à l'impulsion donnée par Lille 2004 Capitale Européenne de la Culture, nous avons pu ouvrir la notion de culture sur une vision plus inclusive, plus participative aussi. En adoptant un Agenda 21 de la culture, la Ville de Lille s'est engagée pour que la culture soit un enjeu de démocratie, de projets concertés, et d'éducation à la citoyenneté.

Pour nous, la culture est aujourd'hui un élément central de planification urbaine, une dimension clé de notre politique de développement, et c'est la raison pour laquelle il est important que la culture soit reconnue, aussi bien dans sa mise en œuvre concrète au niveau local qu'au niveau international, comme la 4<sup>ème</sup> dimension du développement durable, aux côtés des préoccupations sociales, économiques, et environnementales.

En s'engageant dans un Agenda 21 de la Culture, la Ville de Lille a ainsi prolongé le travail entrepris avant et avec Lille 2004 pour renforcer les aménagements et les équipements de cette région, rénover le patrimoine, créer de nouveaux parcours - des maillages entre les quartiers - transformer l'espace public, et créer des structures culturelles d'un type nouveau, les Maisons Folie, et les Fabriques culturelles au niveau d'une métropole transfrontalière. Le programme était ambitieux pour faire de l'année 2004 un véritable laboratoire de ce que peut être un nouvel art de vivre au début du XXIe siècle. Il s'agissait de changer cette opportunité en challenge : l'enjeu de notre engagement a été de placer la culture au cœur, en faire un facteur de transformation durable d'un territoire. Notre adhésion à l'Agenda 21 de la Culture ne cesse d'y contribuer.

Le nouvel Agenda 21 de la Culture devra donner toute sa place aux droits culturels et aux droits à l'expression culturelle, à l'économie sociale et solidaire, à la relation entre culture et espace public et à l'éco-organisation dans tous les secteurs de la culture. Le rôle de la culture dans le développement durable doit être clairement exprimé comme 4eme dimension : l'équité sociale, la responsabilité environnementale et la vitalité culturelle !

Après 10 ans d'expériences à travers le monde, l'Agenda 21 de la Culture a besoin de restituer les leçons de ces pratiques en proposant un guide de mise en œuvre : comment s'engager et développer concrètement un Agenda 21 de la Culture. Il y a déjà beaucoup d'exemples de « bonnes pratiques » qui restent souvent méconnues des villes qui souhaitent s'engager. Par ailleurs, L'Agenda 21 de la Culture aura besoin de mieux développer ses propres méthodes d'évaluation de la mise en place et du suivi de l'Agenda 21 et son impacte sur les politiques locales.

Il faudrait aussi augmenter les possibilités d'échanges de ces bonnes pratiques – les succès, les difficultés voire les échecs - dans la mise en œuvre d'un Agenda 21 et faciliter la communication du réseau mondial des gouvernements locaux en matière de culture.

Plus d'attention devra être portée à la gouvernance, en s'assurant que les villes qui s'engagent dans un Agenda 21 de la Culture sont conscientes que cela implique un changement de mentalité et un plus grand effort de transversalité avec les autre délégations au sein des gouvernements locaux, ainsi qu'un travail de reconnaissance et de partage de responsabilités avec les acteurs culturels et les habitants.

Enfin, il faudra sans doute clairement expliquer pourquoi le travail qui se fait en culture à un niveau local a une importance et un impact sur les grands débats internationaux, comme par exemple sur l'urbanisation durable, les objectifs du millénaire et le post-2015, ou Habitat III, et mieux faire valoir auprès des collectivités les enjeux de l'engagement de la commission culture de CGLU dans tous les débats qui concernent la culture à un niveau mondial.